

Tous les comités sans exception, y compris les comités de résidents, doivent remplir, signer et retourner ce formulaire d'adhésion. Veuillez sélectionner Comité des usagers (CU) ou Comité de résidents (CR) dans le champ CU/CR.

Un comité de résidents peut transmettre ce formulaire à son comité des usagers ou directement au RPCU.

Le numéro du comité correspond à celui qui lui a été attribué dans le [Répertoire des comités des usagers](#).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (Les champs marqués d'un astérisque rouge* doivent être obligatoirement remplis)

Nom du comité *				CU / CR *	
Adresse postale				Bureau	
Ville		Province	Québec	Code postal	
Téléphone		Télécopieur			
Région sociosanitaire					
Courriel du comité					
Nom de l'établissement					

PRÉSIDENT / PRÉSIDENTE
PERSONNE-RESSOURCE

Nom *		Nom	
Téléphone		Téléphone	
Cellulaire		Cellulaire	
Courriel		Courriel	

DROITS D'ADHÉSION ANNUELS (Cotisation par catégorie de membres)

- 325 \$** – Droits de base – Sans comité de résidents
- 385 \$** – Avec 1 comité de résidents
- 445 \$** – Avec 2 comités de résidents
- 505 \$** – Avec 3 comités de résidents
- 565 \$** – Avec 4, 5 comités de résidents
- 625 \$** – Avec 6, 7 comités de résidents
- 725 \$** – Avec 8, 9, 10 comités de résidents
- 895 \$** – Avec 11, 12 comités de résidents
- 995 \$** – Avec 13 et plus comités de résidents
- 550 \$** – Comités d'établissements non fusionnés

Tout comité membre du RPCU adhère aux règlements généraux et au *Guide des valeurs du RPCU*.

Les frais d'adhésion sont payables par dépôt direct ou par chèque établi à l'ordre du Regroupement provincial des comités des usagers.

* **Le comité déclare adhérer au Guide des valeurs et d'éthique et aux règlements généraux du RPCU disponibles à cette adresse :**

www.rpcu.qc.ca/rpcu/rpcu_gouvernance

Signature				AAAA-MM-JJ
	Date/...../.....		